

LES IDENTITÉS

ACTES DU COLLOQUE DE L'ACSALF 1992

**Sous la direction de
Jacques Hamel et J. Yvon Thériault**

Méridien

1994

Deux sociétés globales en conflit

Simon Langlois

L'opposition entre le Québec et le Canada est avant tout une opposition entre deux sociétés globales¹. Cette opposition est différente de celle qui divise «les deux nations en conflit au sein d'un même État», diagnostiquée par Lord Durham au XIX^e siècle. Elle met en présence d'un côté un Canada anglais transformé par l'immigration et par l'émergence de fortes identités régionales — le *Outer Canada* — particulièrement dans l'Ouest du pays. Le Canada anglais n'est plus concentré dans le Haut-Canada et sa population est plus diversifiée. De l'autre côté, le Canada français a éclaté en entités régionales et le Québec a émergé comme société globale, avec un État relativement fort et disposant de pouvoirs propres tant sur les plans économiques que symboliques (Loi 101, par exemple). Le Québec gère à sa façon les rapports entre anglophones et francophones et il entend intégrer les immigrants à la majorité de langue française. Plus largement, le Québec entend imposer le français comme langue commune de la société civile — fonction que remplit l'anglais dans le reste du Canada — tout en offrant à la minorité anglophone les services en anglais et tout en garantissant le maintien des institutions anglophones québécoises. Le Québec a même commencé à établir de nouveaux rapports avec les autochtones en signant l'Accord de la Baie-James.

Le conflit entre «les deux nations fondatrices» du Canada s'est muté en conflit entre deux sociétés, conflit rendu encore plus complexe par l'émergence des revendications des autochtones — acteurs oubliés ou absents qui sont devenus maintenant incontournables — mais aussi par l'émergence de tensions régionales fortes dans le Canada lui-même. En d'autres termes, le Canada anglais est lui-même traversé de conflits et de tensions, ce qui rend encore plus difficile l'analyse de l'opposition

séculaire entre le Québec, soit d'abord en tant que foyer principal du Canada français puis inscrit en tant que société globale — et le reste du Canada qui est beaucoup moins homogène qu'il y paraît au premier abord.

Nous nous limiterons ici à l'analyse de quatre aspects qui sont autant de manifestations qui révèlent l'existence d'un conflit entre les deux sociétés : le bilinguisme, le multiculturalisme, la question des droits de la personne et l'égalité entre les provinces. De cet examen, on dégagera un important effet pervers : en cherchant à faire une place au fait français, le gouvernement fédéral a mis en place des politiques inadaptées aux nouveaux objectifs nationaux du Québec qui ont eu comme conséquence de passer à côté des véritables besoins et objectifs des Québécois tout en rendant plus difficile leur intégration dans la société canadienne.

Il paraît par ailleurs difficile de comprendre les tensions actuelles entre le Canada et le Québec sans examiner les mutations que connaît le nationalisme un peu partout dans le monde. Aussi, tenterons-nous d'abord de dégager les grandes lignes de cette mutation qui servira en quelque sorte de toile de fond à l'analyse des manifestations du conflit entre les sociétés canadienne et québécoise. Toute l'attention a longtemps été centrée sur l'opposition entre le Québec et le Canada. Or, un nouvel acteur s'est imposé avec force après l'échec de l'Accord du Lac Meech et pendant les négociations qui ont conduit à la signature de l'Accord de Charlottetown : les communautés amérindiennes, qui apparaîtront, pour leur part, prises entre deux types de contradictions ou de conflits.

Le nationalisme en mutation

Les paramètres selon lesquels se définit l'identité nationale sont en train de changer dans les sociétés occidentales développées. Cinq aspects nous semblent caractériser ces changements. Tout d'abord, il faut souligner que la souveraineté et l'autonomie nationales régressent principalement sur les plans économiques et militaires. Les barrières tarifaires s'estompent et les marchés financiers s'internationalisent. L'État-douanier a peu à peu cédé la place à l'État commercial ouvert². Robert Reich a montré, dans *The Work of Nations*, que les intérêts des grandes firmes «nationales» ne coïncident pas toujours avec ceux des nations dans lesquelles elles sont implantées. Ce qui compte maintenant, c'est moins la nationalité de l'entreprise que l'activité réelle générée par celle-ci dans un pays donné. L'intérêt économique national change de forme. Ce qui

fera la richesse elle-même ce valeur ajoutée en dehors de son compte.

C'est la mutation de la mercantile, bien nouvelle supermarché transnational : États-nations : protéger artificiellement leurs entreprises. Ils perçoivent l'ouverture et l'échange général à la force militante dans l'économie.

Parallèlement en matière de pôles d'identité culturelle, socioculturelles, dans le processus d'intégration à penser le développement de Goethe ou Diderot plusieurs manières d'être.

Les systèmes de la vie culturelle les façons de gérer le syndicalisme des individus : importantes pour leurs citoyens. Les identités nationales en prennent plus d'

fera la richesse d'une nation, ce n'est plus seulement de pouvoir produire elle-même ce dont elle a besoin; c'est aussi d'apporter au monde une valeur ajoutée dans certains domaines qui font sa force tout en achetant en dehors de ses frontières ce que les autres produisent mieux et à meilleur compte.

C'est le marché, à l'échelle mondiale et planétaire, qui entraîne une mutation de la souveraineté nationale en matières économique et commerciale, bien plus que l'abdication de certains pouvoirs aux mains d'une nouvelle superstructure. L'intégration dans un grand marché économique transforme la souveraineté nationale, mais elle ne l'abolit pas. Les États-nations sont en train de recentrer leur intervention, non plus pour protéger artificiellement leur marché interne, mais bien pour mieux armer leurs entreprises et leurs travailleurs afin de faire face aux défis nouveaux. Ils perçoivent mieux que leur propre intérêt économique réside en l'ouverture et en l'acceptation de nouvelles règles du jeu, axées sur l'échange généralisé et la libre circulation, d'où la régression du recours à la force militaire et au protectionnisme pour s'imposer ou se tailler une place dans l'économie mondiale.

Parallèlement à la transformation et au partage d'une certaine souveraineté en matière économique, les États-nations continuent d'être des pôles d'identification et le lieu privilégié de la régulation de la vie sociale, culturelle, socio-économique et politique. D. Schnapper a montré que les spécificités nationales restaient importantes dans les formes d'organisation sociale, dans le système des normes et des valeurs, et plus largement dans le processus d'identification collective. «Il n'est pas indifférent d'apprendre à penser le destin humain à travers Shakespeare, plutôt qu'à travers Goethe ou Dante», (Schnapper, 1991). S'il y a une seule Europe, il y a plusieurs manières nationales d'être européens, comme l'ont montré Henri Mendras et Dominique Schnapper dans leur excellent ouvrage, *Six manières d'être européens* (1990).

Les systèmes d'éducation, les politiques sociales, les façons de vivre, la vie culturelle, la formation de la main-d'oeuvre, les rapports sociaux, les façons de gérer les entreprises, l'organisation des relations de travail, le syndicalisme, l'organisation politique, la façon de protéger les droits des individus : tous ces éléments révèlent des spécificités nationales importantes qui distinguent les États-nations et façonnent l'identité de leurs citoyens. Dans le contexte où s'effritent les spécificités et l'autonomie nationales en matière économique, on peut penser que ces aspects vont prendre plus d'importance dans la construction de l'identité.

Dans le monde occidental développé, la nation au sens organique tend à céder la place à la nation au sens contractuel. La nation aura tendance à regrouper, non seulement des individus de même souche ou de même culture, mais aussi des individus qui choisissent d'y adhérer par volonté. La nation sera moins ethnique et plus élective; elle sera de plus en plus composée de citoyens qui veulent vivre en commun et partager la même culture. La France et les États-Unis offrent deux excellentes illustrations de cette nation élective en construction. Depuis le début du siècle, la France a su intégrer des millions d'étrangers et en faire des Français. Il en va de même aux États-Unis. Dans ce type de société, la nationalité et l'ethnicité vont de moins en moins correspondre. La nation au sens organique continue d'exister un peu partout dans le monde, mais celle-ci sera elle-même, de plus en plus, appelée à se transformer dans le sens de la nation élective. L'immigrant haïtien qui se définit désormais comme Québécois se donne une nouvelle identité nationale qui va coexister en quelque sorte avec son identité ethnique.

Les processus qui permettent l'acquisition d'une identité nationale ont aussi changé considérablement. Celle-ci s'acquiert maintenant par la scolarisation, la participation à la vie sociale et civile, l'apprentissage de la langue, l'écoute des médias, le travail et la consommation.

La construction de l'identité nationale, enfin, tire aussi profit d'une ouverture vers l'extérieur. On cite souvent l'Europe pour illustrer, en certains milieux, l'abandon de la référence nationale. Cette lecture est superficielle et elle ne correspond pas à la réalité. Du moins pas encore. La dimension européenne est probablement appelée à enrichir l'identité nationale des personnes vivant dans les différents pays d'Europe bien plus qu'à la remplacer. Les Allemands se définissent eux-mêmes comme allemands *et* européens. Dans les sociétés traditionnelles, l'identité se construit le plus souvent en s'appuyant d'abord sur le milieu de vie immédiat, le village ou la région. L'urbanisation, la scolarisation, les voyages, l'ouverture au monde et le développement des communications de masse ont amené les individus à s'ouvrir à des horizons plus larges pour définir leur identité. Celle-ci ne se définit plus à partir d'un seul point de référence. Une personne peut très bien se définir sans problème comme gaspésienne, québécoise et canadienne, comme un Français pourra se dire normand, français et européen en même temps.

L'identité nationale se construit à partir de l'histoire et de racines, certes, mais les mutations du monde contemporain l'obligent de plus en

plus à se toi
conséque
nationale n'

C'est de
observables
dont j'esqui.

Identités co

Il faut d
région des l
contraire, le
deux cents a
montré S.M.
a fait une révé
l'origine libé
trice, autorita
valeurs et des
marque sur le
Bien sûr, le C
d'où une sim
diversifiés su
différents par
Lipset les con
la même direc
loin du point c
la contre-révo
des mentalités
l'héritage et de
française qu'a
défaites passé
Anglais loyal
connues devar
et se tournent e
autres. Dans l
québécois), l'i
femme est for
l'homme est a
femme paraît

plus à se tourner vers l'autre et vers l'extérieur afin de l'intégrer, et en conséquence elle se transforme elle-même par cette ouverture. L'identité nationale n'est plus nécessairement unidimensionnelle.

C'est donc sur cette toile de fond qu'il faut situer les transformations observables dans les identités canadiennes, québécoises et amérindiennes, dont j'esquisserai maintenant les grandes lignes.

Identités conflictuelles

Il faut d'abord rejeter l'idée que le Canada ne serait en fait qu'une région des USA ou qu'un appendice de son puissant voisin. Bien au contraire, le continent nord-américain a plutôt commencé, il y a plus de deux cents ans, à se diviser en deux entités opposées, comme l'a bien montré S.M. Lipset dans son ouvrage récent, *Continental Divide*. L'une a fait une révolution, l'autre, une contre-révolution. La première a été dès l'origine libérale, égalitaire, rebelle, Whig; la seconde a été conservatrice, autoritaire, loyaliste, Tory (Langlois, 1992). D'après Lipset, des valeurs et des choix politiques diamétralement opposés ont imprimé leur marque sur le développement des deux pays tout au long de leur histoire. Bien sûr, le Canada et les États-Unis ont évolué dans le même sens — d'où une similitude apparente : ils sont devenus industrialisés, riches, diversifiés sur le plan ethnique — mais ils sont en même temps demeurés différents par leur culture, leurs valeurs, leurs institutions, leur histoire. Lipset les compare à deux trains ayant parcouru une longue distance dans la même direction, mais sur des voies parallèles : tous deux maintenant loin du point de départ, ils sont cependant restés contrastés. Le thème de la contre-révolution sert de fil conducteur à son analyse de la culture et des mentalités. Les Canadiens sont tournés vers le passé et les thèmes de l'héritage et de la survivance dominant leur littérature, tant d'expression française qu'anglaise. Ils ont une mentalité de perdants, héritage des défaites passées que les Américains républicains ont fait subir aux Anglais loyalistes et que les Français et les Écossais ont eux-mêmes connues devant les Anglais. Leurs humoristes se moquent d'eux-mêmes et se tournent en ridicule, alors que leurs pendants américains se rient des autres. Dans les romans et les films canadiens (et, encore une fois, québécois), l'homme est un anti-héros, faible et dominé alors que la femme est forte, sûre d'elle-même. Dans les productions américaines, l'homme est au contraire vainqueur, dominant, maître du monde, et la femme paraît le plus souvent effacée derrière. Si la frontière est le

symbole par excellence de l'imaginaire américain, la survivance domine dans l'espace mental des Canadiens. Encore une conséquence du refus de faire la révolution? Lipset le donne à penser, en ajoutant que le climat y est aussi pour quelque chose : vivant plus au nord, dans un environnement hostile, les Canadiens ont dû se préoccuper d'abord de survivre. Enfin, le Canada accepte plus volontiers l'intervention de l'État et la promotion de valeurs collectives. Si cette orientation vers le collectif a une lien évident avec l'histoire, elle est aussi pour lui le fruit de la géographie : pays hostile, immense et peu peuplé, le Canada a été forcé d'accroître l'intervention étatique pour offrir des services à tous les citoyens et les Canadiens ont d'abord été préoccupés par la survie.

Dans son ouvrage, Lipset soutient qu'il y a une idéologie de l'américanité mais non une idéologie de la canadienité. Ce n'est plus tout à fait vrai. Si l'analyse de Lipset caractérise bien l'émergence du Canada, elle s'applique moins bien au Canada contemporain. Sous l'influence de l'immigration et de la montée des revendications des francophones, le Canada contemporains'est donné une nouvelle identité, dont les Québécois connaissent mal les contours. Je distinguerai, à la suite de bien d'autres auteurs tels que Charles Taylor ou Kenneth McRoberts, quelques-unes des lignes de force de cette identité canadienne nouvelle.

a) Le bilinguisme

D'abord réticents à l'accepter, les Canadiens anglais ont appuyé, au fil des années, l'implantation du bilinguisme au Canada en proportion de plus en plus importante jusqu'au début des années 1980. Le Canada offre l'exemple presque unique d'un pays dans lequel la majorité s'est mise systématiquement à l'apprentissage du français et a accepté de lui donner un statut formel d'égalité. Le Canada anglais a fait un effort sérieux et loyal pour aménager une place au français, qui restait cependant perçu comme la langue d'une minorité dans l'ensemble du pays. Comparés au passé, les progrès et la promotion du fait français au Canada sont apparus considérables aux yeux des Anglophones; comparés à leurs attentes et à leurs aspirations, ces progrès sont apparus minces, relatifs et trop lents aux yeux des Francophones, principalement au Québec. Ottawa est restée une ville largement unilingue anglaise, malgré un bilinguisme de surface. La langue de travail dans les agences et les ministères fédéraux est aussi restée largement l'anglais, bien que la traduction de l'anglais au français y soit largement pratiquée. Le produit final est disponible dans les deux langues, mais il aura été le plus souvent élaboré en anglais.

Les Français avaient des premiers, di politiques un une menace premier pas surtout, le b tions ni aux ne recherch Vancouver, enfants, à vi majorité, ce c politiques pc avant tout à s l'État dont ils le gouvernem avant la Ré national, com

Dans ce même le mair alors que le Qu et réglementa important mo surtout dans l Francophones «erreur fatale: rédacteur en ch et «qui a affaib autres province Québec.

b) Le multicult

Bien plus c formé l'identité l'adoption de la apaiser les réact la déclaration cé «Même s'il y a c

Les Francophones hors Québec et les Québécois de langue française avaient des intérêts littéralement opposés en matière de bilinguisme. Les premiers, dispersés sur un large territoire et minoritaires, ont vu dans cette politique une aide précieuse à leur survie. Les seconds l'ont perçu comme une menace, le bilinguisme étant considéré, à tort ou à raison, comme le premier pas vers l'assimilation dans le grand tout américain. Mais surtout, le bilinguisme *from coast to coast* ne répondait pas aux aspirations ni aux besoins spécifiques des Québécois. On a oublié que ceux-ci ne recherchaient pas avant tout l'accès à des services en français à Vancouver, Halifax ou Toronto. Ils aspiraient plutôt à éduquer leurs enfants, à vivre et à travailler en français d'abord là où ils formaient la majorité, ce qui les a amenés au fil des ans à voter des lois et à adopter des politiques pour protéger et étendre la place du français. Ils ont cherché avant tout à se donner une certaine sécurité culturelle en s'appuyant sur l'État dont ils contrôlaient les leviers du pouvoir. Dans cette perspective, le gouvernement du Québec s'est affirmé depuis des décennies et ce, bien avant la Révolution tranquille, comme un véritable gouvernement national, contrairement aux autres gouvernements provinciaux.

Dans ce contexte, il est apparu difficile de justifier l'extension, et même le maintien des politiques de bilinguisme dans le reste du Canada, alors que le Québec prohibait l'usage de l'anglais dans la langue d'affichage et réglementait l'accès des immigrants à l'école anglaise. D'où un important mouvement de ressac au Canada anglais comme le bilinguisme, surtout dans les villes et régions où il y a de faibles concentrations de Francophones. La promotion du bilinguisme d'une mer à l'autre fut une «erreur fatale», pour reprendre l'expression de William Thorsell, le rédacteur en chef du *Globe and Mail*, qui a mécontenté le reste du Canada et «qui a affaibli et rendu plus confus le nationalisme anglophone dans les autres provinces et régions» tout en passant à côté des besoins propres du Québec.

b) Le multiculturalisme

Bien plus encore que le bilinguisme, le multiculturalisme a transformé l'identité canadienne. Cette politique a été élaborée deux ans après l'adoption de la Loi sur les langues officielles, en 1969, largement pour apaiser les réactions négatives devant cette dernière. On se souviendra de la déclaration célèbre de Trudeau devant le Parlement canadien en 1971 : «Même s'il y a deux langues officielles, il n'y a pas de culture officielle,

et aucun groupe ethnique n'a préséance sur un autre». Le multiculturalisme visait aussi à la reconnaissance de l'apport des nouveaux immigrants non assimilés à la majorité. «Mais c'était également un moyen d'éviter de reconnaître le biculturalisme du pays et d'admettre les conséquences politiques de la spécificité québécoise. Le multiculturalisme réduit en principe le fait québécois à un phénomène ethnique» (Dufour, 1989 : 67). Au fil des ans, la politique du multiculturalisme a pris de l'importance à cause de l'afflux continu de nouveaux immigrants, d'origine et de culture plus variées que ceux des vagues précédentes mais aussi plus visibles.

L'immigration a changé radicalement la société canadienne. La proportion des citoyens nés à l'étranger y est le double de celle qu'on observe aux États-Unis et très peu de pays sont aussi ouverts à la venue de nouveaux immigrants que le Canada, à une époque où les frontières ont plutôt tendance à se fermer aux étrangers. Ce dernier se propose d'accueillir un million de nouveaux immigrants d'ici cinq ans, ce qui est beaucoup pour un pays ayant une population de 26 millions d'habitants. Tous ces immigrants ont cependant en commun d'apprendre l'anglais, ce qui facilite leur insertion dans la société canadienne. Langue seconde pour les parents, l'anglais deviendra vite langue première pour les enfants et les petits enfants.

La question de l'intégration des immigrants illustre, plus que tout autre, le choc de deux sociétés que nous observons au Canada. Le Québec entend intégrer à la majorité francophone les nouveaux arrivants, en les obligeant à apprendre le français ou en forçant leurs enfants à fréquenter les écoles françaises. Alors que l'apprentissage de l'anglais et la fréquentation des écoles anglophones sont une nécessité de la vie quotidienne au Canada anglais qui s'impose d'elle-même, le choix du français comme langue nationale et langue d'enseignement est contraint ou forcé par la loi au Québec. Le Québec propose plutôt aux immigrants une autre option (en ne leur laissant pas le choix, tel qu'entendu avec eux au moment de quitter leur pays d'origine) : celle de s'associer à la majorité francophone.

L'identité québécoise s'est construite à partir de l'appartenance à une société restreinte aux frontières du Québec, mais elle prétend maintenant associer au noyau de souche francophone les nouveaux arrivants d'origine ethnique diverse. Pour les Québécois, la langue est plutôt le moyen privilégié permettant l'intégration des personnes de diverses origines à un même ensemble. En tant que langue officielle, le français marque alors l'appartenance à une société donnée et entend être le point de rassemble-

ment des individus vivant dans cette dernière. Le français joue ici un rôle analogue à l'anglais aux USA et dans le reste du Canada : la langue n'est pas seulement un moyen de marquer l'appartenance à un groupe ethnique précis; elle est aussi le moyen de promouvoir la participation à la société civile. Mais l'apprentissage de la langue de la société d'accueil est aussi le moyen pour les immigrants d'avoir un apport spécifique susceptible de la transformer.

c) Les droits individuels

Sous le leadership de P.E. Trudeau, le Canada moderne s'est engagé dans la protection des droits de la personne et l'adoption de la Charte des droits a marqué un virage majeur dans la culture politique canadienne. Certains ont même été jusqu'à écrire que l'adoption de la Charte des droits, au début des années 1980, est le véritable acte de naissance du Canada. Cette Charte des droits a une énorme portée symbolique au Canada anglais. Ce pays diversifié, où les descendants des colons britanniques sont maintenant minoritaires, ce pays multiculturel, multilingue et multiracial, a trouvé son principe intégrateur dans la promotion du respect des droits de la personne.

Il faut cependant rappeler que la Charte des droits a d'abord été prévue pour protéger les droits *linguistiques* des individus, des francophones en dehors du Québec et des anglophones au Québec. Or, sur ce plan, les minorités n'avaient pas du tout les mêmes besoins ni les mêmes attentes, d'où un énorme malentendu entre le Québec et le reste du Canada. Le Québec souscrit à l'essentiel de la Charte (j'entends ici l'*essentiel* ce qui fait l'essence, ce qui est la raison d'être) c'est-à-dire la protection des *droits fondamentaux* : liberté de penser et d'association, liberté de pratiquer sa religion, respect de la vie, etc. Le point de divergence — et il est de taille — entre le Québec et le reste du Canada est la langue. La protection et la promotion du français sont considérées comme un droit collectif au Québec. Or, Charles Taylor (1992) a bien montré que la promotion des droits collectifs était tout à fait compatible avec la protection des droits individuels fondamentaux à condition de ne pas donner une extension abusive à ces derniers, afin d'y inclure des privilèges qui ne sont pas en fait des droits. Bien plus, il a montré que la promotion de certains droits collectifs était justifiée parce qu'elle pouvait servir les individus. La liberté d'afficher en anglais, pour Taylor, tient davantage du privilège, et elle ne doit pas être confondue avec les grands droits fondamentaux décrits dans les traités de philosophies politiques.

Il y a au Canada une perception farouchement ancrée que les lois sur la langue d'affichage, la langue de travail et la langue de l'enseignement sont avant tout répressives et défensives, qu'elles visent à protéger la culture et la langue des francophones de souches en les soustrayant à l'exposition ou à la concurrence de l'anglais. Dans cette perspective, le Québec est vu parfois comme une société sclérosée, ou du moins sur la défensive, qui ne parvient plus à se reproduire et qui cherche donc à s'affirmer en s'appuyant sur des lois qui briment la liberté des autres. Cette vision ressort sous la plume d'un grand nombre d'auteurs qui ont analysé la question de la langue au Québec depuis 10 ans. D'autres auteurs vont plus loin en avançant que le Québec ne vise rien de moins qu'à préserver la pureté de l'ethnie ou de la race. C'est cette conception d'un Québec ethnique qui sous-tend l'analyse de Bercuson et Cooper dans *Deconfederation*, ou encore la lecture de Mordecai Richler. Cette vision est basée sur une définition organique de la nation québécoise, sur l'idée que le Québec constitue d'abord une nation au sens ethnique du terme. Or, la nation québécoise est aussi en train de changer, en suivant une voie qui caractérise le reste de l'Amérique tout entière, en une nation élective qui rend caduque les critiques formulées plus haut.

Loin d'être un réflexe frileux d'une majorité qui se sent menacée et qui n'est pas capable de se reproduire, les politiques linguistiques adoptées par le Québec proposent aux immigrants un objectif identique à celui que leur offrent d'autres sociétés : celui de participer à la vie sociale, politique, culturelle et économique de l'ensemble de la société d'accueil. Les lois linguistiques n'entendent pas seulement donner aux Québécois de souches francophones un État à visage français, dans lequel ils pourront vivre, avoir accès aux services et travailler dans leur langue. Ces lois visent aussi à intégrer les nouveaux arrivants à la majorité de langue française. Les politiques en matière de langue et de culture n'ont pas d'abord pour but de protéger l'homogénéité de la race, pour reprendre le langage du début du siècle. Elles vont même sans doute provoquer le contraire, en amenant l'intégration à la société québécoise francophone d'immigrants qui autrement se seraient intégrés à la majorité canadienne et nord-américaine de langue anglaise. Ceux qui s'inquiètent de l'action anachronique d'un groupe ethnique homogène en matière de langue devraient plutôt se réjouir de voir que le Québec adopte, enfin, après avoir été réticent à accueillir et à intégrer les immigrants, une politique claire en ce sens qui ne fera que le transformer et en réduire l'homogénéité qui

inquiète tant. En ouvrant ses portes, le Québec francophone de souche s'engage dans la voie de sa propre transformation.

d) Égalité entre les provinces

Autre élément de base dans la nouvelle identité canadienne : l'égalité entre les provinces. La promotion de cette idée ne vise pas seulement à faire du Québec une province comme les autres, même si c'était là une intention manifeste du gouvernement Trudeau à l'époque. Il y a aussi derrière la promotion de l'égalité la volonté de minimiser les inconvénients des grandes disparités qui existent entre les provinces canadiennes, et notamment entre l'Ontario, qui produit à elle seule environ 40-45% du PIB canadien, et les autres provinces. C'est ce qui explique l'acharnement des provinces faiblement peuplées à défendre ce principe et à combattre l'idée que le Québec serait traité différemment dans la Constitution canadienne. Gordon Robertson a bien montré que la notion d'égalité entre les provinces était de création récente et que le fédéralisme canadien a toujours été, jusqu'à un certain point, asymétrique. Mais ce principe nouveau, reconnu officiellement dans la Loi constitutionnelle de 1982, est maintenant devenu difficile à contourner.

Québécois et Canadiens ne définissent plus le Canada de la même manière. «Le rêve canadien des Québécois a toujours été dualiste», a écrit Guy Laforest (1991). Les Canadiens privilégient pour leur part l'égalité entre les citoyens et l'égalité entre les provinces. Jusqu'aux années 1970, les Canadiens qui rejettent la thèse de la dualité avaient peu à proposer comme éléments fondateurs de la canadienité. Ce n'est plus le cas depuis une vingtaine d'années, d'où le conflit entre les égalités, bien décrit par Alain Cairns (1992).

Un effet pervers

Pierre Trudeau a été sans conteste l'un des principaux architectes de la construction de cette identité canadienne nouvelle. À sa suite, le Canada anglais a cru sincèrement, pendant un certain temps du moins, que cette construction allait aussi emporter l'adhésion du Québec. Ce ne fut pas le cas. La nouvelle identité canadienne s'est constituée sans l'apport du Québec comme société globale, sans tenir compte des attentes et des besoins des Québécois francophones tels que définis par eux-mêmes. Le cas de la langue l'illustre fort bien : deux modèles linguistiques se sont affrontés, l'un qui met l'accent sur le visage français du

Québec et l'autre, sur l'accès à des services en français pour les francophones dans tout le Canada.

Bien plus, on a mis en place une nouvelle définition du Canada qui tend à s'imposer, à laquelle se rallient une large proportion des Canadiens, définition qui rend maintenant plus difficile la négociation visant à intégrer le Québec dans ce nouveau Canada. Plusieurs changements sociaux qui ont contribué à façonner l'identité canadienne ont en fait eu comme effet pervers de renforcer l'émergence du nationalisme québécois moderne.

L'identité québécoise: une identité idéologique?

L'identité québécoise est avant tout idéologique soutient Michel Morin dans son dernier ouvrage, *La souveraineté de l'individu*. D. Brunelle avait abondé un peu dans le même sens dans la recension de deux ouvrages sur la société québécoise publiés par l'IQRC en se demandant si la société québécoise n'était pas avant tout une construction teintée d'idéologie. Il existe une réponse, il me semble, qui dépasse la vision ethnique de la nation et la vision idéologique de l'identité, réponse qui consiste à caractériser le Québec comme société globale et comme communauté de citoyens. Parallèlement aux transformations qu'a connues le Canada, le Québec a vécu lui aussi de profondes mutations qui ont été bien analysées. Le rattrapage des francophones s'est effectué, entre autres, par le développement parallèle d'institutions et d'entreprises qu'ils ont contrôlées. On a mis en place un ensemble d'institutions économiques qui ont été importantes pour assurer l'émergence d'une classe moyenne et d'une bourgeoisie d'affaires francophone, mais aussi un ensemble d'institutions originales dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de la sécurité sociale. Le Québec s'est engagé sur la voie de la construction d'un État d'abord pour assurer la mobilité économique et sociale des francophones à partir des années 1950.

La «minorité officielle» du Canada ne se limite pas à être en compétition avec la majorité dans les grandes institutions nationales, comme c'est le cas pour les membres des autres minorités; comme elle est concentrée au Québec, elle a créé ses propres institutions : politiques, scolaires, sociales, culturelles, de communications, mais aussi ses propres institutions économiques. Ce développement d'institutions parallèles a eu tendance à toucher un grand nombre de secteurs d'activités. Les grandes associations savantes et scientifiques ont pour la plupart été

dédoublées; il y a deux galas du disque, l'un, francophone, l'autre, anglophone, sans parler des autres manifestations artistiques; il y a deux bibliothèques nationales, deux archives nationales; on compte aussi deux systèmes de Conseils de recherches scientifiques : CRSH, CRSNG et CRS au fédéral et CQRS, FCAR, CRSQ au Québec. Et la liste de ces institutions parallèles pourrait s'allonger.

Durant les années 1970 et 1980, le déplacement des activités économiques vers l'Ouest du pays et principalement vers Toronto a favorisé le départ d'une partie de l'élite anglophone, ce qui a contribué à faire augmenter l'importance relative des francophones dans le monde des affaires. Ce déplacement a amené les grandes entreprises canadiennes à créer des centres régionaux au Québec et par conséquent, à confier plus de pouvoir aux francophones afin de couvrir ce marché. Enfin, les grandes entreprises restées au Québec ont engagé davantage de cadres francophones. Le départ d'un bon nombre d'anglophones ayant des postes importants et la montée des francophones dans les entreprises ont modifié la place respective des deux groupes linguistiques dans l'économie du Québec au profit de ces derniers.

Bien plus, le Québec est aussi une société globale avec un ensemble d'institutions spécifiques, une organisation sociale et une culture propre, des objectifs nationaux et politiques différents, qui en ont fait bien davantage une société globale qu'un groupe ethnique. Même la nation organique est en train de se transformer en nation élective, en communauté de citoyens. La spécificité québécoise s'est affirmée au fil des ans, alors que s'éroussait l'identité canadienne-française, parce qu'elle a su s'appuyer sur un ensemble d'institutions fortes et sur l'existence d'un État qui a assuré la promotion collective de ses citoyens, mais aussi sur des institutions qui reconnaissent et dispensent tous les services à la minorité historique anglophone, des institutions qui affirment le visage français de la société civile québécoise, des institutions qui permettent d'atteindre des objectifs sociaux donnés et des institutions mises en place pour accueillir et intégrer les immigrants à la majorité francophone.

Si l'analyse qui précède est juste, on ne peut plus parler d'insatisfaction d'une minorité au sein d'une majorité, mais bien plutôt du choc de deux majorités, du choc de deux sociétés.

La question amérindienne

Reste l'épineuse question amérindiennes, que j'aborderai ici sous l'angle de l'identité. N'étant pas spécialiste de la question, je me limiterai à formuler une hypothèse.

La situation des autochtones semble caractérisée par deux types de conflits ou de contradictions. Il y a d'abord un conflit de pouvoir entre les communautés autochtones d'un côté et les gouvernements fédéral et provinciaux de l'autre. Manifestement, la loi sur les Indiens n'est plus opérante et elle n'est plus adaptée aux réalités contemporaines. On assistera sans aucun doute à la mise en place de nouvelles institutions au cours des prochaines années. Je souligne au passage que le Québec a déjà ouvert la voie à la recherche de solution. Il a reconnu officiellement les nations autochtones; il a signé une entente, certes imparfaite, avec les Cris du Nord-ouest qui leur a donné des moyens pour étendre et poursuivre leurs revendications; et plusieurs ententes administratives ont accordé de larges pouvoirs aux Inuit en matière provinciale.

J'insisterai plutôt sur le second aspect, à mon avis plus central, et plus difficile à régler : le conflit entre *tradition* et *modernité*, un conflit qui est cette fois interne aux communautés autochtones et qui est au coeur de la question de l'identité amérindienne. Voilà de petites communautés, dispersées sur un grand territoire, parfois en conflits les unes avec les autres et traversées par des tensions entre les différents groupes, voisinant des centres développés, en contact par la télévision avec le monde moderne, pénétrées elles-mêmes par ce monde moderne qui y apporte ses «ski-doo», ses produits de consommation, mais aussi sa drogue et son alcool.

Toute l'attention est en ce moment focalisée sur les luttes de pouvoir et sur les rapports entre les communautés et les nations autochtones d'un côté et les gouvernements supérieurs de l'autre. Ces conflits en masquent un autre, qui est au moins aussi important que le premier, et auquel les jeunes et les femmes sont fort sensibles. Comment l'identité amérindienne réussira-t-elle à concilier le respect et la promotion des traditions avec les valeurs modernes : respect des droits des femmes, sécularisation, scolarisation des jeunes, lutte contre la violence, etc.? Comment les milliers de jeunes pourront-ils concilier une plus forte scolarisation avec les valeurs traditionnelles et le mode de vie de leurs ancêtres actuellement valorisés par leurs leaders?

Autre problème, très lié à la question du conflit entre tradition et modernité, celui de la race. Les discours parlent abondamment de conflits ou de relations entre Blancs et Amérindiens. La race : n'est-ce pas là un terrain fort glissant pour poser le problème de l'identité dans un monde changeant, où les populations sont mobiles et diversifiées, et où l'on ne parle plus de race au sens donné à ce terme par certains leaders amérindiens? La question de l'identité amérindienne reste donc largement ouverte, et problématique.

Le monde contemporain est, paraît-il, devenu un monde sans utopie, un monde marqué par la fin de l'histoire, un monde marqué par la fin des grands récits. La question de l'identité — et en particulier la question de l'identité nationale — est là pour nous rappeler que l'utopie existe encore et qu'il est possible de construire ensemble, avec les hommes et les femmes qui le veulent, de nouveaux ensembles, grands et petits; communauté européenne, ou états-nations, bien sûr, mais aussi communautés plus restreintes, dans lesquelles on peut investir du sens.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALTHAZAR, L., G. Laforest et V. Lemieux
 1991 *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992*. Sillery : Septentrion.
- BRUNELLE, D.
 1991 «Les paramètres de la société close», *Spirale*, décembre-janvier.
- CAIRNS, A.
 1992 *Charter Versus Federalism. The Dilemmas of Constitutional Reform*. Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press.
- 1991 *Disruptions. Constitutional Struggles, from the Charter to Meech Lake*. Toronto : McClelland and Stewart Inc.
- DUFOUR, C.
 1989 *Le défi québécois*. Montréal : L'Hexagone.
- GAGNÉ, G.
 1989 «L'État commercial ouvert», *Société*.
- LAFOREST, G.
 1991 «L'esprit de 1982», dans Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éds), *Le Québec et la restructuration du Canada. Enjeux et perspectives*. Sillery : Septentrion : 147-163.
- LANGLOIS, S.
 1991 «Le chaos de deux sociétés globales», dans Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux (éds), *Le Québec et la restructuration du Canada. Enjeux et perspectives*. Sillery : Septentrion : 95-108.
- 1992 «Le Canada vu par S.M. Lipset», *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, XIII, 2 : 121-125.
- LIPSET, S. M.
 1990 *Continental Divide. The Values and Institutions of the United States and Canada*. New York : Routledge.
- MCRROBERTS, K.
 1991 *English Canada and Québec. Avoiding the Issue*. Toronto : York University.
- MORIN, M.
 1991 *La souveraineté de l'individu*. Montréal : Les Herbes rouges.
- REICH, R.
 1991 *The Work of Nations*. New York : Alfred Knopp.

- RICHLER, M.**
1992 *Oh Canada, Oh Quebec! Requiem for a Divided Country.*
Toronto : Penguin Books.
- ROBERTSON, G.**
1991 «Sauver noblement le pays», *Le Soleil*, 8 avril.
- SCHNAPPER, D.**
1991 *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990.*
Paris : Éditions Gallimard, coll. Bibliothèque des sciences humaines.
- 1992 *L'Europe des immigrés.* Paris : François Bourin.
- SCHNAPPER, D. et H. Mendras (éds)**
1990 *Six manières d'être européens.* Paris : Gallimard.
- TAYLOR, C.**
1992 *Rapprocher les solitudes.* Québec : Presses de l'Université Laval.
- THORSELL, W.**
1991 «Radiographie d'un grand malade», *Le Devoir*, 17 avril.

NOTES

1. Ce texte reprend certaines analyses déjà publiées dans Langlois, 1991.
2. L'expression est de Gilles Gagné (1989).